

Acte de mariage de LECARPENTIER Furcy et DAVID Marie
Magdeleine [472] x [473].

Le lundi douze de juillet mil sept cent soixante-deux, après la publication des bans du futur mariage d'entre Furcy CARPENTIER, tisserand, fils puiné de défunt Furcy et de Françoise CERTAIN ses père et mère d'une part, de cette paroisse, et de Marie Magdeleine DAVID, fille aînée de Noël et de défunte Magdeleine HERICHER ses père et mère d'autre part, de la paroisse Notre Dame d'Ourville d'autre part, faite tant au prône de notre messe paroissiale qu'en celles dudit Ourville par trois dimanches consécutifs sans qu'il se soit trouvé aucun empêchement ni opposition comme il nous est apparu par le certificat de Monsieur le vicaire dudit Ourville du onze juillet audit an.

Nous soussigné prêtre vicaire dudit lieu, après les fiançailles célébrées en l'église dudit Ourville, avons reçu leurs mutuels consentements de mariage et leur avons donné la bénédiction nuptiale, les cérémonies de notre mère sainte église bien et dûment accomplies, présence de Noël DAVID, père de l'épouse, Nicolas DAVID, frère, toilier, de la paroisse d'Ourville, Nicolas CARPENTIER, toilier de cette paroisse, et Jacques DEMARE, toilier, aussi de cette paroisse, parents et amis soussignés

Furcy CARPENTIER

Jacques DEMARES

La marque de ladite M. Magdeleine DAVID, épouse

Nicolas LECARPENTIER

Nicolas DAVID